

# FEDERATION FRANÇAISE DES PECHES SPORTIVES



## RÉGION FFPS OCCITANIE COMMISSION RÉGIONALE FFPS/MER

Compte Rendu moral et d'activité saison 2018

### RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs.

La commission régionale est constituée comme suit :

Président Alain BANEGUES ; Trésorière Michelle BANEGUES ; vice-président délégué Gérard RIVIERRE.

Membres : Christophe BARTHE ; Guillaume THION ; Françoise MAURAN ; Viviane CANOVA PARISE.

Avec la trésorière et le secrétaire, nous étions présents à la réunion annuelle de la commission nationale FFPS/Mer à la Ciotat les 19 et 20 Janvier 2018.

Vous étiez invité a assisté le samedi à la réunion annuelle, le club PSF était représenté, pour les autres clubs, le bureau régional vous a représentés.

Vous avez eu copie du PV de la réunion annuelle de commission nationale FFPS/Mer.

Le samedi 3 Mars 2018, la commission Bord/Lancer s'est réunie à Port la Nouvelle.

Nous avons validé les décisions qui ont été prise en fin d'année 2017.

Le samedi 10 Novembre 2018, la commission régionale Bord/Lancer s'est réunie à Port la Nouvelle, pour préparer la saison 2019, dont le calendrier sportif régional.

Au lendemain de la réunion, le secrétaire régional Christophe BARTHE, me remis sa démission de son poste de secrétaire général et de responsable auprès de la commission nationale bord/lancer.

Il poursuivra une nouvelle mission jusqu'à la fin de l'olympiade 2017/2020.

### Les licences 2018 :

Cette saison 2018, nous avons enregistré **360** licences sportives définies comme suit :

Discipline Bateau/Big Game : **290**, dont 8 jeunes                      Bord/Lancer : **70**, dont 4 jeunes

### Nouveau club 2019

Un club pêche bateau ; Argelès Loisir Pêche Passion (ALPP), s'est affilié à la FFPS/Mer

Un club pêche bord/lancer ; Marseillan Surf Casting Compétition (MSCC), s'est affilié à la FFPS/Mer.

**Communications** : je m'efforce de vous transmettre et communiquer, toutes les informations relatives que je reçois de notre commission nationale.

Je réponds à toutes les demandes qui me sont adressées.

Pêche du thon : je vous ai demandé en Juin 2018, de me tenir informé du nombre de bagues que vous avez obtenues pour la saison 2018, ainsi que de m'adresser copie des déclarations de capture que vous envoyé par mail au secrétariat de la FFPS/Mer.

Je n'ai reçu aucune information à ce sujet, j'ai dû les demander au secrétariat de la FFPS/Mer et je ne les ai pas obtenues.

**Formations** : j'avais mis au calendrier des formations nationales, 3 dates pour former des commissaires Big Game à l'occasion du championnat du Monde Big Game à Frontignan.

J'ai sollicité le club PSF et là il n'a pas entériné les stages car le responsable de la commission nationale Big Game a trouvé que c'était à lui de faire cette information avant le championnat de Monde.

Responsable national de la Formation au sein de la FFPS/Mer, c'est moi qui dirige les formations, et non un responsable d'une commission sportive.

J'ai fait auprès du Président de la commission nationale FFPS/Mer un courrier, mentionnant qu'il était incohérent qu'une formation de commissaire n'ai pas été, mise en place pour les championnats du Monde Big Game, conforme au règlement national FFPS des formations.

J'ai fait sur le Département de PO, un recyclage d'initiateur 2, 9 membres du club CPCC ont participé à cette formation, d'autres non pu participer, ils seront convoqués en 2019.

J'avais proposé en novembre 2018 une formation d'Initiateur fédéral niveau 1, qui permet de développer une école de pêche, d'encadrer et accompagner des adultes et jeunes vers une pêche de loisir raisonnée et écoresponsable. Là aussi peut d'inscrits, je rappelle que pour diriger une école de pêche, il faut avec la demande mentionner les Initiateur fédéraux à jour de leur formation.

J'ai annulé celle-ci pour raison personnelle, elle sera reportée en 2019.

Pour 2019, je vous présenterai, un calendrier des formations qui seront dispensées pour les disciplines sportives et école de pêche.

### **Trésorerie :**

Pour la saison 2018, nous avons perçu un premier versement des reversements de licences prisent jusqu'à fin Juin 2018, pour une somme de 2196.50€uro.

Nous avons perçu début janvier le reliquat des licences soit 76.50€uro, le versement pour les écoles de pêche de 41.30€ reversé aux écoles (APCR 21.72, PSGS 8.73€, CPCC 10.85€), la participation nationale pour le déplacement des enfants participants aux championnats de France bord 109.52€ (2 enfants APCR 53.42€, LSCS 56.10€), reversé aux parents, les clubs n'ont pas participé aux frais de transport ; bateau 58.31€, reversé au club CPCC qui a participé aux frais d'engagement et de transport.

La trésorière vous fera son rapport financier.

### **Championnat du Monde u16 et U21 :**

Nous avons eu un jeune Benjamin BRO du club LSCS, qui a été sélectionné.

La région a participé au frais de déplacement de son domicile aller/retour au lieu de regroupement pour 750.00€uro

### **Championnat du Monde Big Game à Frontignan:**

Je n'ai reçu aucune invitation pour assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture, je n'ai reçu qu'un programme la semaine avant le championnat.

Je n'ai pu inviter la Président du Comité Régional FFPS Occitanie.

Sur la plaquette de présentation de la manifestation, que j'ai découverte sur le site Big Game, je n'ai pas été invité à mettre le mot du Président de la commission régionale FFPS/Mer Occitanie.

Je n'ai pas reçu de retour sur ce championnat du Monde ;

Mais j'ai répondu favorablement à une aide financière de 1000.00€uro.

### **Les comités Départementaux :**

Je dois mettre en place les comités départementaux auxquels nous sommes concernés pour la mer, dans l'Hérault et l'Aude ; dans les PO il est opérationnel depuis Juin 2016.

### **Le Comité Régional FFPS Occitanie.**

Il existe, il a été créé en Janvier 2017, son Président est Monsieur Bernard HUMBERT, issu de l'eau douce.

Ce Comité Régional a du mal à se développer à l'image de notre fédération de tutelle la FFPS, qui elle aussi a du mal à se structurer, certaines commissions ont du mal à développer une autre gérance que celle qu'ils avaient.

Heureusement que les commissions régionales sont bien géré, indépendante, qui fonctionne bien.

Je vais m'efforcer de mettre du dynamisme à ce Comité Régional FFPS Occitanie, pour avoir une reconnaissance auprès des instances représentative du sport régional.

### **RAPPORT SPORTIF :**

#### **Activité bord/lancer**

Pour la saison 2018, un nouveau club a été créer à Gruissan sous l'entité « Gruissan Surf Casting Club », en remplacement du club SCGM qui a cessé toutes activités en 2017.

La saison a été perturbée tout au long de la saison sportive, notamment j'ai dû annuler une manche sélective, qui ne correspondait pas aux règles administratives régionales mentionnées sur la charte sportive régionale que s'est octroyé la commission régionale bord/lancer.

La manche reportée en fin de saison, a été déclarée nulle, non conforme au nombre d'inscrit pour validation, prévu par le règlement sportif édité par la commission nationale bord/lancer, ce qui a créé un mal-être au sein de cette discipline.

La réunion de fin de saison du 10 novembre a permis de tout remettre à plat, la charte sportive régionale a été remanié, puis elle sera revue lors de la réunion de début de saison en Mars 2019.

Club PSLC : pour la saison 2018, 8 licences sportives (2 dames, 6 hommes).

Ecole de pêche : des accompagnements et initiations ont été dispensés en 2018.

Organisation de 2 manches sélectives régionales

**Résultats sportifs** : pas de participation au championnat de France 2018 en pêche de bord.

Club APCR : Pour la saison 2018, 23 licences sportives ont été enregistrées (1 jeune, 22 adultes hommes).

Il a organisé, deux manches régionales sélectives, un duo loisir.

**Résultats sportifs** : 6 licenciés adultes ont participé au championnat de France adultes bord/lancer 2018 à BIAS (comité Nouvelle Aquitaine), et 1 jeune au championnat de France bord/lancer jeune 2018 à BIAS (comité Nouvelle Aquitaine).

Les résultats ont été moyens, pas de podium pour les adultes.

Résultats sportif en fin du CR.

Club PSGS : pour la saison 2018, 11 licences sportives (2 jeunes, 9 adultes).

Il a organisé, 2 manches sélectives, dont l'une a été annulé, puis déclaré nulle, un duo loisir.

Plusieurs rencontre de découverte, dont une pour les jeunes.

1 licencié a participé au championnat de France adultes bord/lancer à BIAS (comité Nouvelle Aquitaine).

2 autres licenciés ont officié comme commissaire.

Résultats sportif en fin du CR.

Club LSCS : pour la saison 2018, 11 licences sportives (1 jeune, 10 adultes).

Il a organisé, 2 manches sélectives, un duo loisir.

**Résultats sportifs** : 2 licenciés ont participé au championnat de France adultes bord/lancer à BIAS (comité Nouvelle Aquitaine).

Des résultats encourageant pour les adultes.

Résultats sportif en fin du CR.

Club GSCC : 10 licences sportives (10 adultes).

Il n'a pas organisé de manches sélectives, ni duo loisir en 2018.

Un club créé en cours de saison n'est pas autorisé à organiser des manches sélectives.

4 licenciés ont participé au championnat de France adultes bord/lancer à BIAS (comité Nouvelle Aquitaine).

Résultats sportif en fin du CR.

### Activité bateau côtier

Pour la saison 2018, la saison sportive c'est bien déroulée.

### **Club Pêche Sportive Littoral Catalan (PSLC)**

Pour la saison 2018, 2 licenciés ont participé au championnat de France bateau à Anglet (comité Nouvelle Aquitaine).

Des résultats encourageant.

### **Club Palangrotte Côte Catalane (CPCC) :**

Pour la saison 2018, 49 licences sportives ont été enregistrées (1 jeunes, 48 adultes).

#### Ecole de pêche :

Le Club en partenariat avec l'UDSIS a fait pêcher entre le 16 mars et le 19 octobre 2018, 562 enfants âgés de 7 à 12 ans. Pour se faire 15 moniteurs bénévoles se sont relayés qui représente 150 encadrements ont été mobilisés, ce qui représente 600 heures de formation.

#### Pêche Club :

Il n'y a eu que 4 sorties amicales comptabilisées, pour cause de météo souvent mauvaise.

Chaque sortie a intéressé en moyenne 25 pêcheurs

#### Pêche fédérale :

Le Club a organisé 2 Concours sélectifs. D'autre ont été annulée pour cause de mauvaise météo.

Par ailleurs, en vue de se qualifier pour le Championnat de France, 11 membres du Club ont participé à 3 concours sélectifs hors département.

#### Formation/Ecole de pêche :

Pour la formation de l'équipe Junior, composée de 1 élève, 6 ateliers et 5 sorties en mer ont été dirigés par Michel GIOT.

Pour les activités de pêche, 12 ateliers ont eu lieu, regroupant 10 à 12 personnes.

Le club a participé avec 6 représentants, au Championnat de France bateau organisé à Anglet (comité Nouvelle Aquitaine).

Résultats sportif en fin du CR.

### Activité bateau hauturier

**Club Palangrotte Côte Catalane (CPCC)** : participe aussi à la pêche hauturière, 4 thons ont été prélevés, dans le respect du thonage accordé au club.

### **Cap d'Agde Offshore Fishing Club (CAOFC):**

Pour la saison 2018 : 11 licences sportives 2 femmes, 9 hommes.

Ils ont pêché 38 thons tous en No Kill car j'avais fixé la maille à 1,70 mètres

2 concours d'organisés mais aucun thon de la maille le plus gros faisant 1,59 cm.

Le retour des bagues a été effectué avec AR comme demandé

**Club Pêche Sportive Frontignanaise** : 204 licences sportives. (4 jeunes, 8 Femmes, 192 adultes)

Le club a participé à la fête du Nautisme en partenariat avec la SNSM, à la fête de la mer avec 22 bateaux, participation à la foire des associations.

Concours Multi Pêche PSF le 30 juin 22 bateaux inscrits.

Participation de 2 équipages féminins de la PSF le 29 juillet au Cap d'Agde.

Concours 2ème Thon d'Or et 2ème Trophée du Muscat de la ville de Frontignan organisé par la PSF du 2 au 5 Août 2018

43 bateaux engagés pour ce concours sur 3 jours de Pêche.

Malheureusement le poisson n'était pas au rendez-vous seulement 3 poissons gaffés.

Participation de 2 équipages de la PSF au Championnat de France à PORNICHET du 14 au 18 Août.

Championnat du Monde Big Game organisé par la PSF du 29 septembre au 6 octobre 2018.

15 équipes participaient à cette manifestation.

Et pour terminer l'année organisation le 1er décembre du 1er concours aux calamars.

33 bateaux inscrits.

**Club les Marins d'Eau douce** : 12 licences (2 jeunes, 6 seniors, 4 vétérans).

### Capture thons 2018 :

3 clubs ont réalisé des prises :

CLUB PALANGROTTE CÔTE CATALANE,  
PÊCHE SPORTIVE FRONTIGNANAISE,  
CAP D'AGE OFFSHORE FISHING CLUB.

24 prises déclarées pour ces 3 clubs : **873Kg**. Le quota régional a été respecté.

### **Résultats régionaux :**

#### **Pêche bord/lancer :**

Chez les jeunes 2 sélectionnés pour le Cdf 2018 à BIAS (Aquitaine).

Benjamin BRO du club LSCS se classe 14<sup>ème</sup> dans la catégorie Junior, discipline pêche. Retenu en équipe de France U16, il a participé au CdMonde 2018 au Portugal. Champion du Monde par équipe.

Bastien FERNANDEZ du club APCR se classe 15<sup>ème</sup> dans la catégorie Minime, discipline pêche.

Chez les adultes, la participation de 16 sélectionnés régionalement (dont 2 Seniors Espoirs) au CdF2018 à BIAS.

Nicolas DUMY du club PSGS termine 3<sup>ème</sup> au général (médaille de Bronze), discipline pêche.

Marceau PENA du club GSCC se classe 4<sup>ème</sup> au général, discipline pêche).

Il se classe 1<sup>er</sup> dans la catégorie Senior Espoir (médaille d'or), discipline pêche.

Il se classe 3<sup>ème</sup> au général (médaille de Bronze), discipline lancer.

La région termine 3<sup>ème</sup> aux challenges des régions, avec Nicolas DUMY, Marceau PENA, Jean Claude FERNANDEZ.

#### **Pêche bateau :**

Chez les jeunes : 1 représentant sélection région.

Louis CHAPELLE du club CPCC se classe 34<sup>ème</sup> au général, 1<sup>er</sup> Junior (médaillé Or), il n'a pas eu le titre de Champion de France, le règlement prévoit qu'il faut cinq participants pour obtenir le titre.

Serge BASSET du club CPCC se classe 11<sup>ème</sup> au général, 2<sup>ème</sup> Vétéran (médaillé d'Argent).

Sophie REIG du club CPCC se classe 47<sup>ème</sup> au général, 3<sup>ème</sup> Vétéran Dame (médaillé de Bronze).

Dans la catégorie pêche à soutenir.

**Calendrier des Concours sélectifs 2019 :**

**Pêche bord/lancer :** le calendrier a été établi le 10 novembre 2018, les dates ont été communiquées au bureau national FFPS/Mer.

**Pêche bateau côtier :**

Le calendrier sportif et loisir n'est pas disponible actuellement

**Pêche hauturière :**

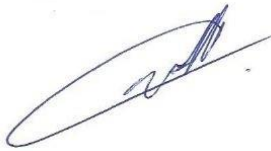
Le calendrier sportif et loisir n'est pas disponible actuellement

**Formation pour 2019 :**

Le calendrier vous sera présenté, une formation Initiateur 1, 2 formations commissaire bord et un bateau côtier.

Rapport validé par la Réunion Annuelle du 9 Février 2019

Le secrétaire de séance



Le Président Alain BANEGUES

